

## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES FORMATIONS**

### Modalités d'inscription

#### Pour les individuels

- Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée
- Lorsque le quota de 15 stagiaires est atteint, une liste d'attente est ouverte pour la formation suivante; si le quota de 10 personnes n'est pas atteint la formation est reportée ou annulée
- Les inscriptions ne sont valables qu'après réception du formulaire d'inscription et du règlement
- Le stagiaire reçoit une confirmation de son inscription par courrier ou courriel, 1 mois avant la date de formation ainsi que des éléments pratiques d'organisation (programme détaillé, horaires, lieu...)
- En cas de désistement moins de 15 jours avant le début de la formation : 100% des frais seront retenus
- Le coût des repas n'est pas pris en charge par ALiA
- ALiA, pour des raisons exceptionnelles, peut être amenée à annuler une formation, le coût de la formation sera dans ce cas totalement remboursé
- Nos formations ont lieu au siège de l'association à Angers
- Une attestation de présence est remise à chaque stagiaire.

### Règlement de la formation

Nos tarifs s'entendent hors frais de déplacement , de restauration et d'hébergement.

Les prix sont nets ( l'association n'est pas assujettie à la TVA ).

Acceptation des CGV à signature de la convention

Numéro de déclaration d'activité de formation : 52 49 02562 49

Numéro de SIRET : 51802223100121

Numéro QUALIOPi : 2021/97312.1

**Renseignements et inscriptions**  
**ALiA**  
**8, Rue de Landemaure – 49000 ANGERS**  
**02 41 47 01 67**  
**Courriel : [formation@alia49.fr](mailto:formation@alia49.fr)**